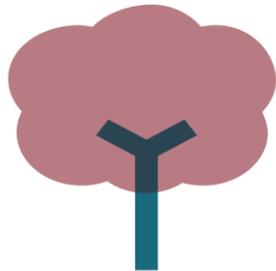




PNR VERDON :

UN PROJET DE PLANTATIONS DE HAIES EN ZONE DE GRANDES CULTURES



Journée de l'agroforesterie
Mercredi 1^{er} février 2017



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire principal

Fondation
L'OCCITANE

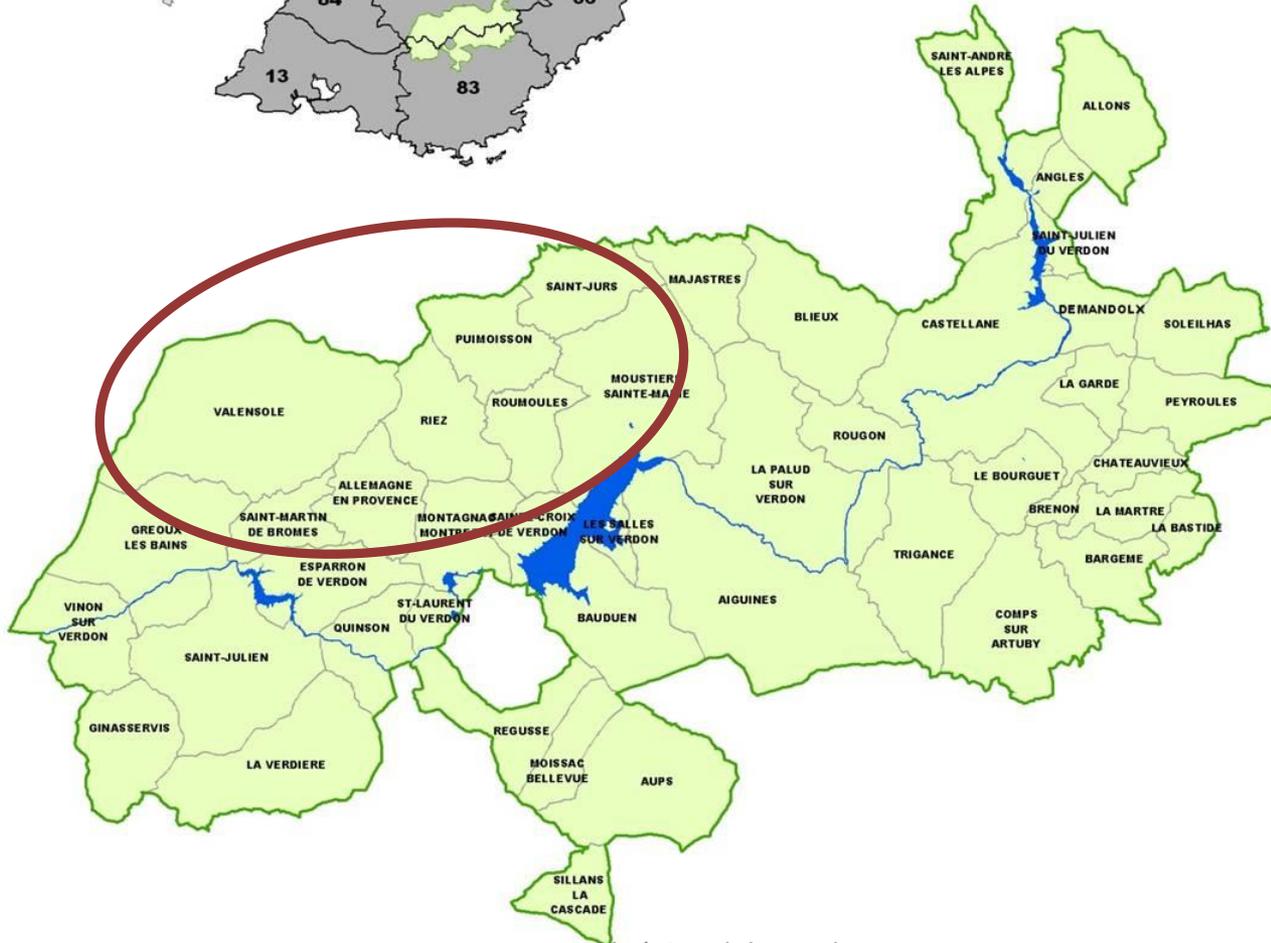
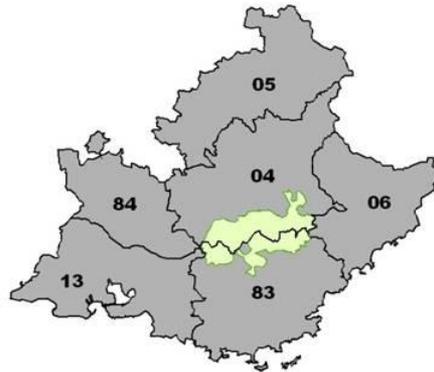
LOCALISATION DU PROJET

Le Parc naturel régional du Verdon se trouve en Région Provence Alpe Côte d'Azur, sur les départements des Alpes de Haute Provence et du Var. Il s'étend sur 46 communes et couvre environ 180 000ha.

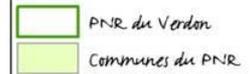
Le projet de plantation de haies a été initié sur les sites Natura 2000 du plateau de Valensole. Le Plateau de Valensole est une zone de grandes cultures, située à l'ouest du PNR Verdon, d'environ 45 000 ha. On y trouve principalement du blé dur et de la lavande.

LOCALISATION DU PROJET

SITUATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON



Limites administratives



Hydrographie



Sources :
©ED CARTO - IGN/PFAR-PACA-0008240
©GeoFla - IGN

Rédaction : PNR du Verdon, Mai 2008,
N. PETIT



CONTEXTE DU PLATEAU DE VALENSOLE

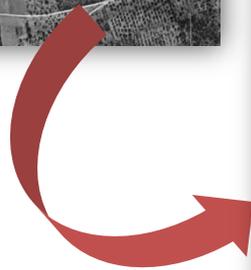
L'agriculture dans les années 50...



Dans les années 50, le Plateau de Valensole était parsemé de vergers d'amandiers et d'oliviers. Le réseau d'arbres et les « corridors biologiques » étaient particulièrement présents dans ces années-là.

CONTEXTE DU PLATEAU DE VALENSOLE

Evolution et modernisation de l'agriculture



*Photo aérienne de parcelles à
01/02/2017 Montagnac en 2016 - Géoportail*

Parc naturel régional du Verdon

CONTEXTE DU PLATEAU DE VALENSOLE

Evolution et modernisation de l'agriculture

Actuellement, le Plateau est une zone de grandes cultures où dominent les parcelles de lavandin et de blé dur.

La modernisation de l'agriculture, avec la chimie et l'arrivée des engins agricoles a eu pour conséquence l'élimination progressive des amandiers et autres arbres du paysage agricole.

Les grosses gelées de 1956 ainsi que la dépréciation du prix de l'amande n'ont pas incité au maintien des cultures d'olives et d'amandes.

Photo aérienne de parcelles à Montagnac en 2016 - Géoportail



CONTEXTE DU PLATEAU DE VALENSOLE

Enjeux agricoles

Les menaces qui planent sur le Plateau sont les suivantes :

- Erosion des sols
- Baisse de fertilité des sols
- Stagnation des rendements
- Pollution des eaux
- Dépérissement du lavandin



CONTEXTE DU PLATEAU DE VALENSOLE

Enjeux liés à la biodiversité

Le plateau de Valensole accueille 2 sites Natura 2000 : l'un dont les enjeux sont la préservation des oiseaux, l'autre dont les enjeux sont la préservation des habitats à chauve-souris. (N° FR 9302007 site à chauves-souris de « Valensole », Directive « Habitats-faune-flore » et n°FR 9312012 « Plateau de Valensole » Directive « Oiseaux »)

D'après une étude menée sur le Plateau, sur des exploitations agricoles, plus on trouve d'éléments arborés sur les parcelles (haies, arbres isolés, alignements d'arbres) plus la diversité et le nombre d'oiseaux nicheurs augmentent, dont les insectivores. Les haies sont donc des habitats très intéressants : elles hébergent des oiseaux, elles permettent au chauve-souris de se déplacer et sont des source d'alimentation pour les abeilles.

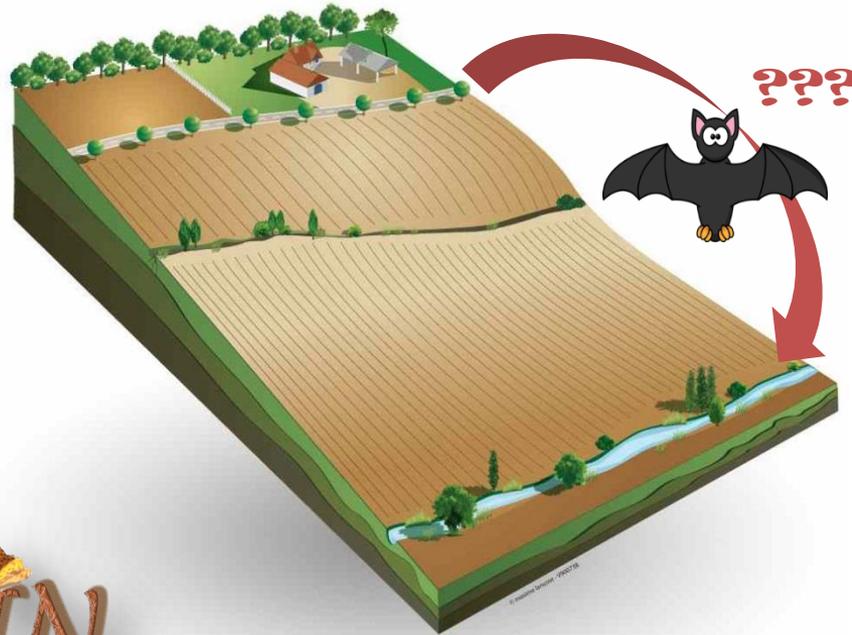


LE RÔLE DU PARC

Objectifs
agronomiques



Objectifs
environnementaux



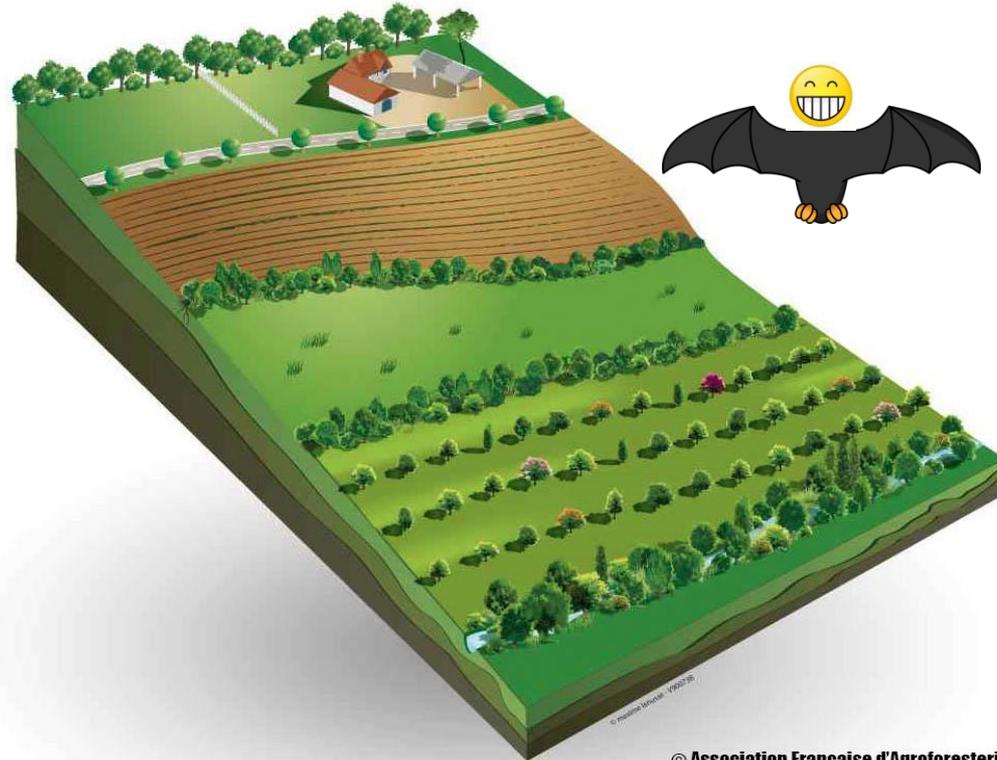
© Association Française d'Agroforesterie



A travers un projet agro-écologique, nommé Regain, visant à accompagner les exploitations vers des agrosystèmes plus durables et l'animation des sites Natura 2000, le rôle du Parc est de répondre à la fois aux objectifs agronomiques et environnementaux sur le Plateau de Valensole

LE PROJET

Meilleur compromis : LES HAIES



La haie joue un rôle agronomique important : brise-vent, lutte contre l'érosion des sols, diversification de l'exploitation et est un habitat essentiel pour la biodiversité. Elle répond donc à certains enjeux agricoles et environnementaux du Plateau de Valensole.

C'est pourquoi le PNR du Verdon s'est engagé dans un programme de plantation de haies sur les exploitations agricoles du Plateau de Valensole

LE PROJET

→ Promotion de la haie auprès des agriculteurs

Formations : Afin d'inciter les agriculteurs à adhérer au projet, le Parc a proposé une formation, animée par Agrooof. Cette formation a été l'occasion pour les agriculteurs de définir et budgétiser leur projet.

Réunions d'information : Lors de projets tels que celui-ci, les questions émergent parfois au fur et à mesure de l'avancée de l'action. Des réunions d'information ont été organisées afin d'aborder des sujets spécifiques, notamment au moment de la plantation

Rédaction d'un guide technique : Afin que les agriculteurs puissent planter des haies, adaptées au contexte pédo-climatiques du Plateau, et être autonomes dans leur projet, un guide technique est en cours de rédaction. Il ne sera pas redondant avec les ouvrages déjà existants : il reprend les spécificités du Plateau de Valensole.

→ Accompagnement technique des projets de plantations

Les agriculteurs ont été accompagnés techniquement tout au long du projet, afin de les aider à définir leurs **objectifs** (quelle haie pour quels services? Ex. brise-vent, mellifère, ombrage pour le bétail, etc.), à **choisir des essences** (en évitant les espèces exotiques envahissantes!!). Le PNR a ensuite **démarcher des pépiniéristes**, favorisant un approvisionnement local et des variétés rustiques de fruitiers. Des prix « de gros » ont ainsi pu être négociés.

→ Incitation financière des plantations

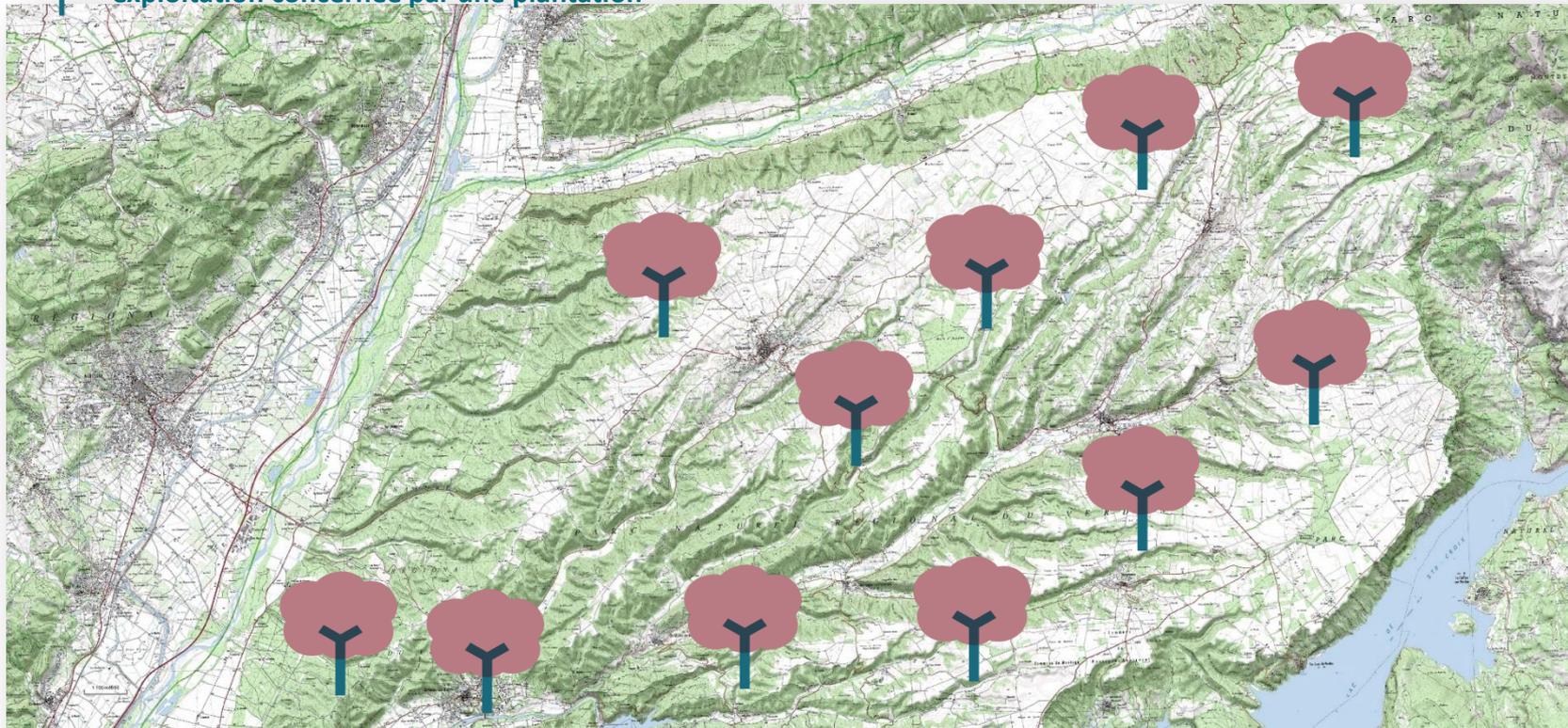
Les agriculteurs volontaires ont aussi bénéficié d'une **prise en charge de 89% de l'achat des plants**, grâce au financement de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et au mécénat de la Fondation L'occitane en Provence. Restait ensuite à la charge de l'agriculteur l'achat des produits de protection-paillage-arrosage et la plantation.

LE PROJET

Plantation de haies en 2016

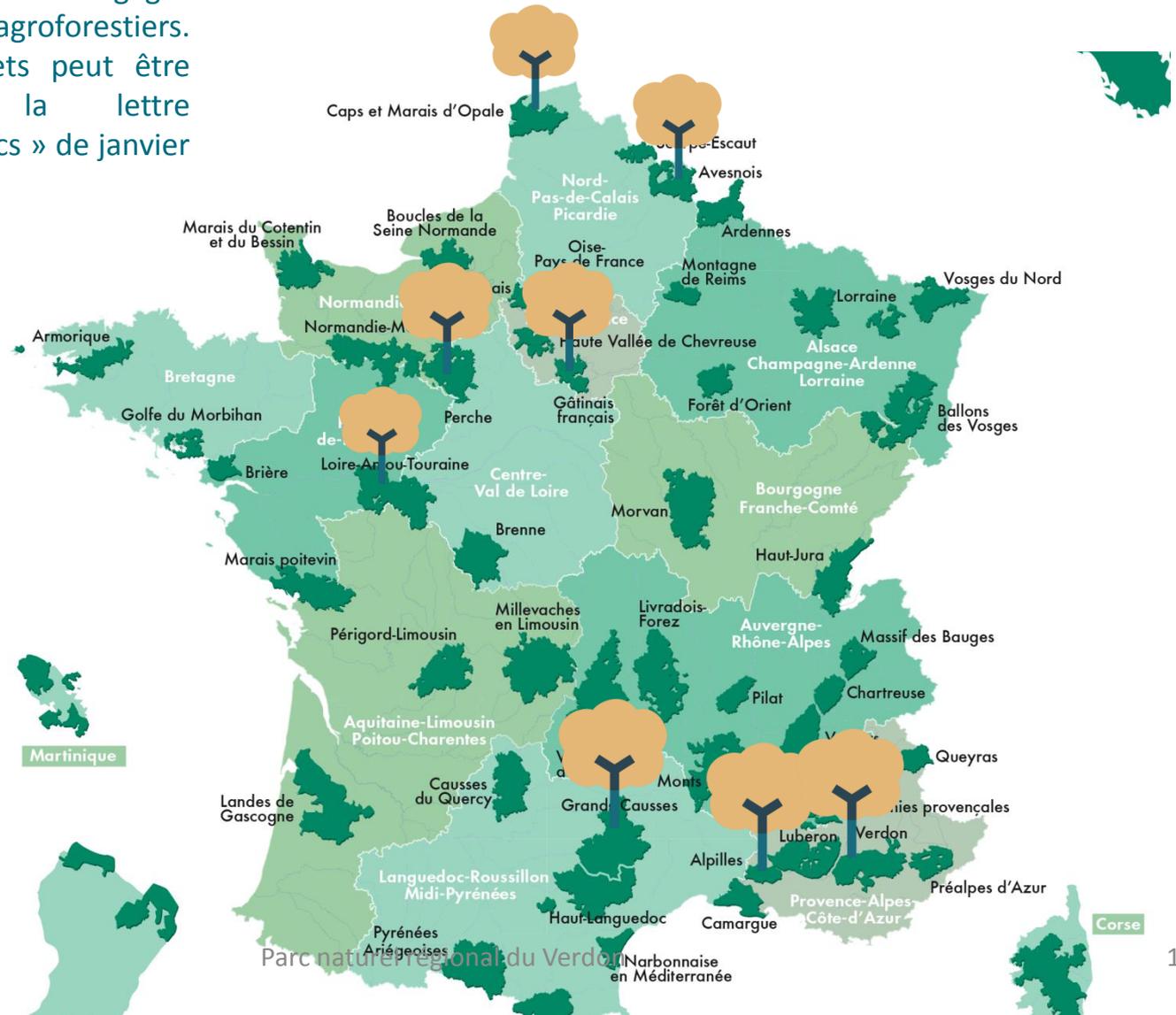
- ✓ 11 agriculteurs
- ✓ 20 projets de haie
- ✓ 3 km de haies plantées

 = exploitation concernée par une plantation



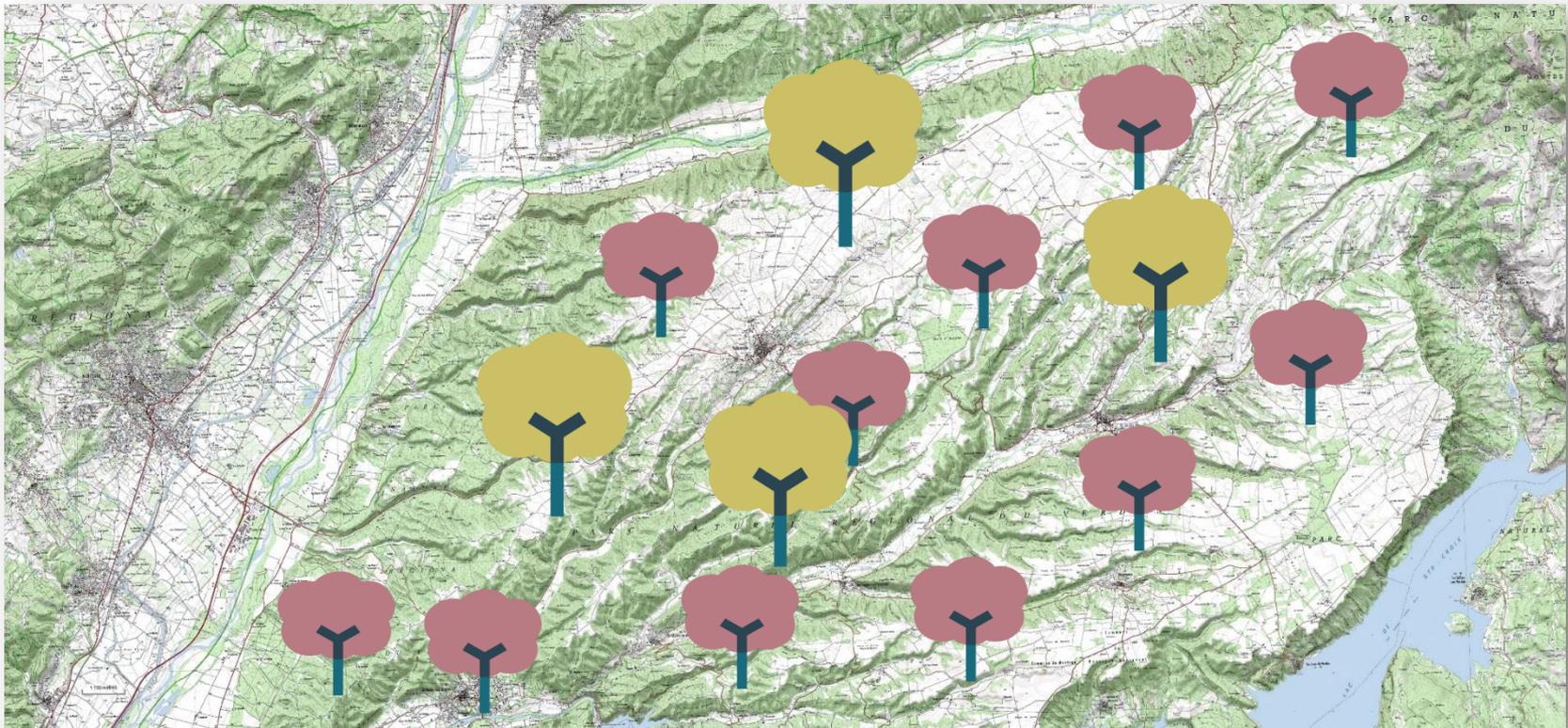
ET LES AUTRES PNR?

D'autres PNR se sont engagés dans des projets agroforestiers. La liste des projets peut être trouvée sur la lettre « Agroécologie Parcs » de janvier 2016



LA SUITE ?

- Poursuite du projet en 2017 avec de nouveaux candidats
- Travail du CIRAD sur les trajectoires des systèmes agroforestiers dans le territoire du Parc : dimensions collectives et territoriales de l'agroforesterie



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS



Elsa BARRANDON

Pôle Patrimoines Naturels

Forêt – Loup et prédation – Natura 2000

Parc naturel régional du Verdon

Domaine de Valx

04 360 Moustiers-Sainte-Marie

Tel : 04 92 74 68 00

www.parcduverdon.fr

ebarrandon@parcduverdon.fr